Sans Frexit il y aura beaucoup d’autres Annecy

écrit par Florian Philippot | 11 juin 2023

Le Syrien a déposé des demandes d’asile, en Suède, en France…

or la France ne maîtrise absolument rien !

Alors ces Ministres qui défilent à Annecy, qui twittent à tour de bras leur horreur, la minute de silence à l'Assemblée… Aurore Berger qui détient la palme de l'opportunisme et de la décence qui réussit à critiquer le débat sur la réforme des retraites dans la foulée…

C'était un drame parfaitement évitable et l'UE est largement responsable.

La France n'a plus le droit de maîtriser ses frontières, son immigration… parce que ce sont les règles de l'UE qui sont appliquées. Comme il avait fait sa demande d'asile en Suède, il avait le droit de circuler et de résider dans toute l'UE y compris, donc, la France. C'est le fameux règlement de Dublin, qui date de 2013. Les demandes d'asile ne sont donc traitées qu'une seule fois dans l'UE et une fois qu'elles sont acceptées les migrants ont le droit de séjourner où ils veulent dans toute l'UE !

Pire encore, la Commission européenne est en train de faire voter la répartition obligatoire de 120 000 migrants par an dans chaque pays d'UE, et si vous refusez, vous devrez payer à la commission européenne une amende de 22 000 euros par migrant… C'est le fameux « pacte pour les migrations » de la commission européenne.

Inutile de faire de grandes déclarations, si on ne quitte pas l'UE, si on ne quitte pas la CEDH, on ne peut pas empêcher les assassins d'enfant d'entrer chez nous, on ne peut pas mettre fin au regroupement familial.

Stop également aux guerres de l'OTAN qui déstabilisent toute la planète et créent des déplacements de population !